



THE
SIRACUSA
INTERNATIONAL
INSTITUTE
for criminal justice
and human rights



IAP

International Association of Prosecutors



ORGANISATION
INTERNATIONALE DE

la francophonie



Association Internationale de Droit Pénal
International Association of Penal Law
Asociación Internacional de Derecho Penal



AIPPF

Association internationale
des procureurs et poursuivants francophones

Les candidatures sont ouvertes!

Cours de Spécialisation pour Jeunes Procureurs et Poursuivants sur le droit pénal international, la Justice Pénale Internationale et la Coopération Internationale en Matière Pénale

16-21 Mai 2022

Syracuse, Italie

L'Institut international de Syracuse pour la justice pénale et les droits de l'homme, l'Association internationale des procureurs (IAP) et l'Association Internationale des Procureurs et Poursuivants Francophones (AIPPF) ont le plaisir d'ouvrir l'appel à candidatures pour l'édition francophone du cours de spécialisation pour jeunes procureurs et poursuivants sur la justice pénale internationale et la coopération internationale en matière pénale (CSJP).

Le CSJP est conçu pour mettre en évidence les synergies les plus importantes entre la justice pénale internationale et la poursuite des crimes internationaux dans les juridictions domestiques. Pendant une semaine, le cours préparera les procureurs nationaux à travailler sur des affaires impliquant les principaux crimes internationaux et les crimes transnationaux, et offrira également une formation spécialisée en matière de coopération juridique internationale.

Conçu par des procureurs pour des procureurs, le cours a été élaboré par des professionnels expérimentés, parmi lesquels Sabin OUELLET, Directeur du programme francophone à l'Institut international de Syracuse et Président sortant de l'Association internationale des procureurs et poursuivants francophones (AIPPF) et

Jean-François Thony, Procureur général honoraire, et Président de l'Institut international de Syracuse.

Des thématiques actuelles

Les sessions du cours couvriront de nombreux sujets essentiels au travail de procureur moderne et seront dirigées par des experts internationaux de premier plan. Parmi les sujets abordés cette année, on retrouve (entre autres):

- Eléments des principaux crimes en droit pénal international : crimes de guerre, crime contre l'humanité et génocide ;
- La poursuite des crimes internationaux par le biais d'enquêtes efficaces et coordonnées ;
- Le terrorisme : formes, réseaux et modes d'action ;
- Trafic d'êtres humains et autres formes d'exploitation et d'assujettissement (migrants, travail forcé, prostitution) ;
- Coopération internationale, récolte de preuves numériques et coopération avec le secteur privé (GAFAM) ;
- Du renseignement à la preuve judiciaire : coopération entre autorités militaires, services de renseignements et autorités judiciaires ;
- La criminalité financière : corruption, marchés publics, fraudes financières ;
- Le recouvrement des avoirs criminels : les demandes d'entraide pour les saisies, les confiscations et les règles de partage ;
- La coopération pénale européenne et le parquet européen.

Méthodes et format

Le CSJP est ouvert à tous les magistrats du ministère public et poursuivants du monde francophone. Il s'appuie sur des conférences interactives accompagnées d'exercices pratiques et de simulations. Le cours utilise une grande variété de méthodes interactives, pratiques et expérimentales pour doter les participants de connaissances, de compétences pratiques et de techniques éprouvées afin de développer des enquêtes et poursuites efficaces dans leurs domaines de pratique et/ou d'intérêt.

Un réseau de pairs à travers le monde

Le CSJP a pour but de rassembler des procureurs du monde entier et l'édition anglophone du cours a déjà permis de former 179 procureurs de plus de 51 pays. Il permet aux participants de rencontrer leurs pairs d'autres pays, de découvrir leur culture juridique et leurs méthodes de travail, et d'établir un réseau de contacts qui facilite l'entraide au-delà des frontières.

Un corps professoral de procureurs de classe mondiale

Le corps professoral du CSJP est constitué de procureurs chevronnés et d'experts du droit pénal de classe mondiale. Cette année, le cours comprendra des sessions délivrées, entre autres, par:

- Amady BA, Chef de la division de la coopération internationale du Bureau du Procureur, Cour Pénale Internationale ;
- Geneviève BERNACHEZ, Vice-Amiral, Juge-avocat général des Forces armées canadiennes, Canada* ;
- Jean-François BOHNERT, Procureur national financier, France ;
- Serge BRAMMERTZ, Procureur du Mécanisme pour les Tribunaux Pénaux Internationaux* ;
- Olivier CHRISTEN, Directeur des affaires criminelles et des grâces, France ;
- Peter CSONKA, Chef d'unité de justice pénale, DG Justice, Liberté et Sécurité, Commission européenne ;
- Jean-Fils N'TAMACK, Procureur général près la Cour d'appel du Centre, Cameroun* ;

- Manon LAPOINTE, Procureure au Service des poursuites pénales, SPPC, Secrétaire générale de l'AIPPF, Canada ;
- Sabin OUELLET, Directeur du programme francophone du Siracusa International Institute et Président sortant de l'Association internationale des procureurs et poursuivants francophones (AIPPF) ;
- Julie PLANTE, Enquêtrice internationale, Cour Pénale Internationale ;
- William SCHABAS, Professeur de droit international à l'Université Middlesex et professeur de droit international et des droits de l'homme à l'Université de Leiden* ;
- Jean-François THONY, ancien procureur général près la Cour d'appel de Rennes (France) et Président de l'Institut international de Syracuse ;
- Christine VAN DEN WYNGAERT, Ancienne juge à la Cour Pénale Internationale ;
- Frédéric VAN LEEUW, Procureur Fédéral, Belgique.

*à confirmer.

Admissibilité

- Procureurs et autres professionnels de la justice pénale (par exemple, fonctionnaires des autorités centrales pour l'extradition et l'entraide judiciaire) ayant jusqu'à quinze ans d'expérience professionnelle.
- Une parfaite maîtrise du français est requise.
- La sélection se fait sur l'éligibilité du candidat et, en fonction des places disponibles, sur l'antériorité des candidatures.

Frais d'inscription

- 800€ pour les membres de l'AIPPF, 850 € pour les non-membres de l'AIPPF (ce prix comprend le coût de l'adhésion annuelle à l'AIPPF).
- Il est possible de demander un parrainage pour la prise en charge des frais d'inscription et/ou des frais de voyage et de logement. Le nombre de parrainages est limité et soumis à des conditions de revenu.

Clôture des candidatures le 31 Mars 2022.

Comment postuler ?

De plus amples informations au sujet du cours et de la procédure d'inscription sont disponibles sur le site Web de l'Institut international de Syracuse à l'adresse suivante :

<https://www.siracusainstitute.org/app/fr/cours-de-specialisation-pour-jeunes-procureurs/>.

Si vous avez des questions ou besoin d'éclaircissements, n'hésitez pas à contacter l'Institut international de Syracuse à l'adresse csjp@siracusainstitute.org.

Nous nous réjouissons de pouvoir vous accueillir à Syracuse !